

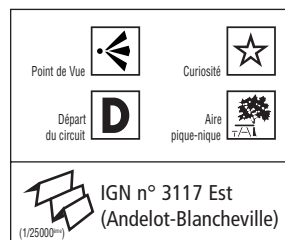
5 km

1h30 à pied  
0h30 à VTT - 0h45 à cheval

Balisage bleu-jaune  
et vert-jaune

Départ Reynel, porte fortifiée

Difficulté à VTT niveau très facile



n°27  
5 à 11 km

## Les Moulins



### > Descriptif

Depuis la petite place à proximité de la porte fortifiée, prendre la route départementale D25 en direction de Busson. On suit cette route sur environ 800m.

1- Prendre à droite la route forestière des Moyemonts qui longe le bois. Le chemin blanc s'enfonce ensuite en pente douce dans la forêt.

2- En bas de la descente, on retrouve le balisage vert et jaune du circuit « La Contrée du Grand », que l'on suivra dorénavant. Après un virage en épingle se trouve la source du Gros tilleul, qui donne naissance au ruisseau des Battants. Au moyen âge, quatre moulins fonctionnaient sur ce ruisseau : le Moulin Madame, le Moulin Joset, le Moulin Neuf et le Moulin des Malades. Il ne subsiste aujourd'hui de ce dispositif que les digues qui retenaient l'eau.

3- Poursuivre le chemin en longeant le ruisseau. Sur la gauche, deux combes (la combe des ermites puis la tranche d'Orquevaux) permettent de rejoindre le site du Cul du Cerf. Des tables de pique-nique ont été aménagées le long du sentier et il est agréable de faire une pause à l'ombre.

4- Passer devant le site du Vieux Moulin où l'on peut découvrir un ancien lavoir. Remonter ensuite en passant sous l'éperon rocheux sur lequel trône le château.

5- Arriver à une petite route et tourner à droite. Passer sous le pont de la D25 et rejoindre le point de départ.



Illustration : Hervé LE GRAPET

### > En chemin

#### LE CHATEAU DE REYNEL

Trônant majestueusement sur son promontoire rocheux, le château de Reynel est un ancien château féodal qui fut une possession de la famille d'Amboise pendant trois siècles. Il fut reconstruit à partir de 1763 par Claude-Adrien de la Rue, comte de Mareilles.

Au XIXème siècle, le comte Henry de Beurges, député de la Haute-Marne, y fit adjoindre un pavillon au toit conique. En 1942, Monsieur Walter Leempoels rachète le château et y expose une collection de tableaux du peintre hollandais Jef Leempoels (1867-1935), son oncle, peintre officiel à la cour de Belgique.

Le château est classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1989.